

Description du projet: Le Désert, Lausanne

Le bâtiment marque la fin du quartier du „Désert“ qui se situe en bordure de ville bénéficiant de vastes dégagements et des perspectives sur le paysage des Alpes et du Léman. Visant à exploiter pleinement les qualités et le potentiel du site, le nouveau bâtiment cherche à donner une terminaison spatiale au quartier et à créer une relation avec les grands espaces verts situés au nord et à l'est.

Répondant à l'orthogonalité du quartier, le nouvel immeuble se compose d'un volume en forme de Z d'une hauteur de 7 étages. L'aile ouest s'oriente perpendiculairement à la pente qui clôt ainsi l'espace vert à l'est et forme un vis-à-vis aux immeubles existants. Le corps central du bâtiment se place en retrait à la rue de Pierrefleur et crée un espace de transition avec le bâtiment.

L'ensemble du bâtiment est desservi par un seul accès commun. Le grand hall d'entrée à double hauteur généreusement éclairé conduit aux cinq circulations verticales. Une baie vitrée courant sur tout le premier étage amène un éclairage naturel et met en relation le hall avec son espace extérieur à l'étage, rendant ainsi lisible la situation en forte pente du bâtiment. Des escaliers droits mènent aux paliers qui enjambent le hall. Ces paliers distribuent les étages supérieurs et permettent un accès à l'espace extérieur.

Le hall représente le cœur de l'immeuble et dessert également le fitness, l'APEMS au rez et un local communautaire au premier étage à l'est.

Deux appartements par cages d'escalier et trois dans les angles. La typologie principale des appartements est composée d'un séjour-cuisine traversant. La double orientation permet aux appartements d'avoir un rapport à la fois avec l'ouest et sa vue dégagée, ainsi qu'avec l'espace vert situé à l'est. Au premier étage se situent principalement des petits appartements. Les pièces de séjour sont orientées à l'ouest, tandis que les cuisines s'orientent sur le hall de distribution, recevant la lumière par le hall à double hauteur.

Le rez-de-chaussée est animé par une crèche, un APEMS, un fitness ainsi qu'un café. Celui-ci permet de créer un espace de vie et d'échange pour le quartier. Grâce au grand hall sur double hauteur tous les espaces au rez bénéficient d'un double éclairage naturel.

Les murs de refend porteurs forment avec les dalles en béton armé le système porteur de l'ensemble et les noyaux de distribution assurent le contreventement. La façade, composée d'un squelette en béton coulé sur place, est autoportante. L'expression de l'enveloppe est rythmée par les travées et les parties vitrées. La façade autoportante permet une claire séparation des couches, ce qui permet une certification Minergie.